Réunion CIQ Fuveau Ouest 13 octobre 2020

1/ Rôle du CIO

Remonter les infos des citoyens à la Mairie Porte-parole des habitants auprès de divers interlocuteurs

2/ Présentation du CIQ

a/ un territoire étendu...

b/...avec un seul lotissement en zone non urbaine (pourquoi ?) : le Jas de Bassas =>nuisances dues à la circulation sur la D96 : vitesse excessive (certains habitants ne peuvent sortir de chez eux en sécurité : pb chemin du Ribas, aucune visibilité), concerne également Brogilum.

Serait-il possible de passer cette zone en zone urbaine ?

A ce jour, il n'est pas envisagé par les élus de déplacer les limites de l'agglomération. Ce déplacement aurait des conséquences non négligeables en termes d'urbanisation, de densification de l'habitat, de coûts en équipement public (trottoirs, éclairage, débroussaillement, entretien, ...).

Une réflexion sera conduite en parallèle à celle de l'évolution du PLUi.

Les habitants du Jas de Bassas sortent en toute sécurité, puisqu'ils débouchent sur le chemin de jas de Bassas et une bretelle du rondpoint de l'Europe.

Seul le chemin du Ribas présente un débouché avec absence de visibilité sur le Rd96 : une réflexion peut être engagée pour tenter d'améliorer les choses

Serait-il possible d'abaisser les limitations de vitesse sur la D96 ?

Quant à la vitesse excessive sur ce tronçon de voie, nous avons déjà indiqué que le Département, propriétaire de cette voirie, s'est opposé à la diminution de la vitesse sur cette portion de voie.

Nous allons toutefois reformuler une demande.

c/...avec de l'habitat diffus

76,1% de maisons individuelles sur la commune (chiffres INSEE 2015 rapportés par M. Zieglé)

En découlent les problèmes suivants :

i/ crainte des incendies

La Commune en partenariat avec la METROPOLE, service Forêts, bénéficie de chantiers « défense incendie » où la METROPOLE intervient sur des secteurs à risque » en débroussaillant les terrains concernés.

Cette année par exemple les terrains situés en dessous du lotissement Ouvière comme ceux de l'autre côté de la RD96 ont fait l'objet d'un chantier défense incendie.

En parallèle, la Commune effectue chaque année ses OLD, le long des voies communales et incite à travers des campagnes d'information et de sensibilisation les propriétaires des terrains privés à effectuer leur débroussaillement.

Des opérations de contrôle sont aussi conduites par la DDTM en partenariat avec notre Police Municipale.

Le CIQ peut signaler à la Commune certaines zones qu'il estime « à risque »

ii/ voies de communication : bcp de chemins trop étroits. Demande à nouveau un audit sur toutes les voies de la commune (déjà vu avec Mme LHEN) : état des lieux de tous les chemins privés et communaux pour améliorer l'état général des voies (nécessite un plan sur plusieurs années car les travaux discontinus génèrent des questionnements et des tensions selon M. Zieglé). Les véhicules ne peuvent se croiser : solutions déjà discutées avec Daniel Goirand comme reculer les portails, feux ? sens uniques ?

La commune établit un programme pluriannuel <u>d'entretien de ses chemins</u> <u>communaux</u>. Nous invitons le CIQ à signaler à Daniel GOUIRAND, 1^{er} adjoint en charge de l'aménagement de l'espace et des travaux, toutes améliorations à apporter sur les chemins communaux.

Dans la mesure du possible ces demandes seront étudiées et les travaux budgétés.

En ce qui concerne les chemins privés de la Commune, nous vous rappelons qu'une aide à travers une subvention de 30 % du coût HT avec un plafond de 5 000 €, peut leur être apportée.

iii/ sentiment d'abandon : ne se sentent pas de Fuveau. M. Zieglé dit que bcp d'électeurs ne sont pas aller voter pour cette raison...

Désir de récupérer les Alphonses, les Sauvaires et la Roquette qui sont actuellement sur le CIQ de la Barque.

Dépôts sauvages récurrents au 80 chemin de la Carraire près de la centrale photovoltaïque, idem chemin du Terril.

Les gens choisissent d'habiter dans des quartiers très éloignés du cœur du village avec les avantages et les inconvénients que cela comporte : de ce fait ils ne peuvent prétendre aux mêmes services qu'en cœur de ville.

En ce qui concerne le problème des dépôts sauvages, il convient de nous les signaler : au fur et à mesure, les services techniques, avec les opérations « COUP DE POING », mises en œuvre chaque mardi avec trois équipes qui interviennent simultanément une à la Barque, une dans le village et une dans les écarts, parviendront à les résorber petit à petit.

iiii/ internet déficient : pose un problème depuis le confinement rapport au télétravail impossible.

Serait-il possible que la Mairie insiste auprès d'Orange pour qu'ils s'engagent au mieux pour un déploiement rapide ou au moins sur une date ?

Mr ZIEGLE, Président du CIQ a assisté, à la demande de la Mairie, à une réunion interne entre la Commune et la Société ORANGE, sur le déploiement de la fibre sur Fuveau. Il a entendu lors de cette rencontre que tous les fuvelains seraient raccordés, au plus tard le 31 décembre 2021 (engagement pris par ORANGE).

iiiii/ sécurité : sur les voies de circulation (étroites), au sujet des cambriolages.

Ont vu hier à Marseille le Général de Gendarmerie Le Floc'h (qui commande le groupement de gendarmerie départementale des Bouches du Rhône) à ce sujet notamment.

Les habitants se plaignent d'un manque d'implication de la gendarmerie de Rousset qui ne se déplace pas si tapage nocturne.

Serait-il possible que la Mairie étudie la possibilité comme cela se fait ailleurs de mutualiser avec d'autres communes la PM afin d'avoir une présence accrue sur le terrain le soir et week-end ? Cela poserait le problème du commandement selon le Général Le Floc'h.

Toutes les questions relatives à la sécurité pourront être abordées lors de la réunion plénière du 3 novembre prochain en présence de Mme Le Maire et de représentants de la gendarmerie de Rousset. Les absents pourront se faire représenter et auront accès au compte-rendu.

Si la mutualisation des services de Police est évoquée dans certaines régions de France, elle n'est pas à l'ordre du jour, pour le moment sur notre territoire.

Par contre Mme le Maire, suite à une réunion de terrain avec les habitants des quartiers autour du collège, a déjà fait remonter à la gendarmerie le sentiment des fuvelains du « manque de réaction et de présence de la gendarmerie » à leurs appels la nuit.

Depuis une rencontre avec les services de gendarmerie a eu lieu et des engagements ont été pris. Un bilan sera dressé très régulièrement.

3/Problèmes actuels

a/ Nuisances sonores (restaurant le Rendez-vous)

M. Zieglé attend un retour de Denis Ben Belgacem suite au compte rendu du 29 septembre qu'il lui a envoyé et également un retour sous forme de compte-rendu de la réunion interne qui a eu lieu en Mairie le 6 octobre dernier.

Le dossier est à l'étude sur plusieurs problématiques dans différents services, et pour le moment, nous ne pouvons pas communiquer sur des dossiers à l'instruction.

M.Zieglé signale que les nuisances sonores liées au Domaine de Fuveau sont apparemment réglées d'après les riverains.

b/ Rencontre avec la SEMAG au sujet des odeurs liées à la décharge de Malespine (en concertation avec le CIQ de Gardanne également impacté)

c/ Survols d'hélicoptères : armée et Airbus.

Des membres du CIQ Soleil Levant sont dans la commission consultative de l'environnement de l'aéroport Marseille Provence et réalisent un travail de médiation à ce sujet.

d/ Chasse : hier encore appel d'une habitante chemin de Meyreuil à Fuveau ayant reçu des plombs sur son toit, plaintes récurrentes dans ce sens : la zone de sécurité autour des habitations n'est pas respectée. M. Zieglé dit en avoir parlé avec Denis Ben Belgacem.

La Mairie peut-elle mener une action de pédagogie auprès des chasseurs ?

Suite à la réunion organisée à l'initiative de la Mairie avec la Société de Chasse de Fuveau, celle de Meyreuil et le CIQ FUVEAU OUEST il nous semblait que ces problèmes avaient été réglés.

La Commune va rappeler à tous ces chasseurs les engagements pris lors de cette rencontre.

Toutefois, je tiens à souligner que les chasseurs se sont, jusqu'à présent, montrés ouverts et de bonne volonté, et qu'ils répondent systématiquement présents lorsque la Commune les sollicite, notamment pour des battues administratives (sangliers)

e/ Fibre : des courriers ont été envoyés par le CIQ à Orange. Axxans refuse de déployer car pbs d'élagage.

Tout dépend du statut du chemin : les lignes sur les chemins communaux sont élaguées par la Commune ; les lignes sur les chemins privés doivent être élaguées par les propriétaires.

f/ Amiante : contact avec la Métropole car plusieurs particuliers ont des plaques d'amiante dont ils veulent se débarrasser. Celle-ci a mis en place un ramassage 4 fois par an (sacs plastiques étanches à la charge du particulier) et pour 15m2 maxi mais délais très longs (rdv donné à M. Zieglé pour janvier 2021 et Novembre 2021 pour le surplus!).

Il a envoyé un courrier à la Métropole pour demander si une action groupée pourrait être faite sur la commune : fin de non-recevoir.

Serait-il possible que la commune appuie cette demande d'une action groupée auprès de la Métropole ?

La Commune va intervenir en ce sens auprès des services de la METROPOLE.